© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Cannabis

Par Profil supprimé Postée le 06/11/2013 07:04

> bonjour
> nous sommes une famille recomposée et le fils de mon compagnon (17 ans) consomme du cannabis régulièrement (tous les jours depuis au moins 1 an je pense). Nous avons tenté plusieurs approches : dialogue, répression, consultation avec le médecin de famille sans résultat. Il a eu un premier problème avec les gendarmes au collège, puis récemment avec la brigade des stupéfiants sur son lieu de formation (il est en apprentissage). Les gendarmes nous ont conseillé une thérapie avec un médecin addictologue. Pouvez vous nous orienter sur notre département ? Je voudrais aussi avoir les coordonnées du centre de Consultation Jeunes Consommateurs s'il en existe un chez nous.
> Le gamin passe au tribunal en février et nous sommes son père et moi très démunis face à lui. De son côté il ne mesure pas la gravité de tout cela ni au plan santé ni au plan légal.
> Merci de votre aide.

Mise en ligne le 06/11/2013

Bonjour,

Vous vous sentez démunie face à la situation de votre fils qui ne semble pas considérer la gravité et la portée éventuelle de ses actes. Face à cette situation difficile à gérer pour vous, aller consulter des professionnels spécialisés sur la question des drogues peut être aidant.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un lieu où des consultations jeunes consommateurs sont proposées gratuitement et confidentiellement. Une équipe pluridisciplinaire y est à votre disposition, dont des éducateurs spécialisés, des psychologues, ainsi que des médecins addictologues.

Nous restons joignables pour tout autre renseignement au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France - CSAPA Rodez

42 avenue du 8 Mai 1945
12000 RODEZ

Tél : 05 65 67 11 50
Site web : www.addictions-france.org
Accueil du public : Lundi 8h30-12h/16h30-17h30, du Mardi au Jeudi 8h30-12h/13h30-17h30, Vendredi 8h30-12h/13h30-16h30
Secrétariat : Lundi 8h30-12h/16h30-17h30, du Mardi au Jeudi 8h30-12h/13h30-17h30, Vendredi 8h30-12h/13h30-16h30
Consultat° jeunes consommateurs : Consultation sur rendez-vous pour les jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans entourage.

Voir la fiche détaillée